

Point de vue d'experts

SERVICE SOCIAL

MISE EN PLACE DES
REPRESENTANTS
DU PERSONNEL



SREC

WALTER FRANCE

membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International



MISE EN PLACE DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL



VOUS

Dirigeant de société ou entrepreneur individuel,

- ⇒ L'effectif de votre établissement est en augmentation et sur le point de **franchir le seuil des 11 ou 50 salariés**.
- ⇒ Cependant, malgré l'obligation légale, **vous n'avez pas encore mis en place le Comité Social et Economique (CSE) anciennement délégués du personnel, comité d'entreprise et/ou comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail**.
- ⇒ Vous vous **exposez donc à certains risques** : délits d'entrave, irrégularité de certaines procédures de licenciement (inaptitude, économique collectif), impossibilité de mettre en place un règlement intérieur, etc.

Conscient de ces risques, vous trouvez néanmoins **la procédure de désignation des représentants du personnel complexe et périlleuse**.

NOUS

- ⇒ Le Pôle social de notre cabinet est capable de vous proposer une **mission d'accompagnement à la mise en place des représentants du personnel dans le respect des règles en vigueur et dans le but de sécuriser votre environnement social**.
- ⇒ Nous sommes membres d'une **profession réglementée** (inscription à l'Ordre des Experts-comptables) et donc soumis à ce titre à des normes professionnelles et à un code de déontologie

NOUS VOUS PROPOSONS

- ⇒ L'analyse de vos effectifs ;
- ⇒ L'établissement d'une chronologie de procédure de désignation des représentants du personnel, en respectant les délais impératifs ;
- ⇒ La rédaction des documents obligatoires : convocation des syndicats, notes de services, listes électorales, feuilles d'émargement, kits de vote par correspondance, préparation des procès-verbaux, bulletins de vote, etc. ;
- ⇒ La réalisation des opérations déclaratives auprès de l'Administration.



NOTRE EQUIPE ET NOS MOYENS

Une équipe de professionnels expérimentés (consultants juristes en droit social)
animée par :

Vos contacts privilégiés :

M. Martial BONNET

Responsable du Service Social
Tél : 04 90 62 88 23
m.bonnet@srec.fr

Mme Christelle NICOLAS

Chef de mission sociale
Tél : 04 90 62 88 24
c.nicolas@srec.fr

NOS HONORAIRES

Facturation selon les modalités définies par devis, en fonction de l'effectif et du nombre d'établissement.

A titre indicatif :

— A partir de 1 500 € H.T. pour la mise en place du Comité Social et Economique



SREC

WALTER FRANCE

membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International



SREC Walter France

582, chemin de Causeran - CS 20308 - 84276 VEDÈNE CEDEX

Tél : 04 90 62 04 30 - Fax : 04 90 31 05 86

E-mail : walterfrance@srec.fr

Autres bureaux :

9 Rue Marie-Thérèse Châlon - 84200 CARPENTRAS

821 Avenue Cheval Blanc – 84300 CAVAILLON.

Rue Eugène Bard - 84290 SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES

www.srec-walterfrance.com